



TAPs 5^e année, période 3 : du 7 janvier au 15 février 2019

École élémentaire de Meyne

Service du périscolaire 04 75 26 02 13

Voici arrivée la dernière période de l'année civile 2018. L'inscription se fera à nouveau auprès de la coordonnatrice Monique Julian-Achard. L'inscription en ligne est prévue pour la période 5, soit début avril avec au préalable une large information sur son fonctionnement. **Les personnes non reliées à internet (elles sont peu nombreuses), pourront se présenter en Mairie pour inscription cantine et TAPs.**

En cette fin d'année 2018, il convient de rappeler quelques informations à propos des Temps d'activité périscolaire (TAPs) :

Ces activités non obligatoires, gratuites et ouvertes à tous s'organisent en cycles de 6 à 10 semaines appelées périodes. Votre enfant a ainsi la chance de découvrir une nouvelle activité débouchant sur une production (réalisations diverses comme objet, spectacle etc.).

Son absence aux séances doit demeurer exceptionnelle. Merci d'en prévenir à l'avance la coordonnatrice.

L'horaire de fin de TAPs est 16h30. Or votre enfant ne sort pas avant 16h35 ou 16h40. Cela s'explique par le regroupement des enfants pour un appel qui distingue ceux qui restent en garderie du soir et ceux qui sortent. D'où ce temps nécessaire pour assurer à tous sécurité et sortie en bon ordre. Merci de votre compréhension.

Vous trouverez au dos un programme concocté par les services Municipaux (dont l'Adjointe à l'Éducation) et sous la houlette des coordonnatrices du périscolaire.

Merci aux animateurs municipaux, aux animateurs associatifs et aux auto-entrepreneurs qui déploient leur savoir-faire et leur passion pour le plus grand bonheur des enfants, et nous l'espérons des parents. Prochaine période d'inscription (pour 4^e période, entre le 8 et le 12 février inclus).

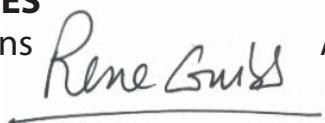
A.M. (Animateurs municipaux) : Mourad et Nour Jaouadi, Aurélie Sueur, Monique Julian-Achard et Stéphane Barrier.

A.A. animateurs associatifs : École de cirque «Badaboum», ASOFT, Basket Club Nyonsais, le Ceder, le Carrefour des Habitants (cultures du monde) et le club d'escalade «Échanges Sports Nature»

Et auto-entrepreneurs : Gaïa du Rivau (arts plastiques), Céline Lemaitre (judo), Alexandra Vermorel (Culture polynésienne), Marie-Christine Louvet (Matériaux perdus), Sophie Deplus (Conte), Marie Cabrera et Patricia Cohen (Poterie).

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2018 et vous transmettons nos meilleurs vœux pour 2019. Bien cordialement !

Pierre COMBES
Maire de Nyons



Colette BRUN-CASTELLY
Adjointe chargée de l'éducation et de la formation



TAPS Période 3

École élémentaire de Meyne

Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Peinture créative A.M	Arts plastiques ou poterie A.A	Cirque A.A	Jeux de société A.M
Tous sports A.M	Culture numérique A.A	Il était une fois... A.A	Petit atelier bricolage A.M
Judo A.A	Atelier peinture A.M	Les matériaux perdus A.A	Tous sports A.M
Cultures du Monde A.A	La Terre et nous A.A	Poterie A.A	Arts plastiques A.A
Escalade A.A	Culture polynésienne A.A	Ultimate ball A.A	Basketball A.A
Grand jeu A.M	Je découvre le Hockey A.M	Faire des scoubidous A.M	Hip-Hop A.A
	Capoeira* A.A		

***La Capoeira** : chorégraphie venue du Brésil dont l'origine est un sport de combat, certains mouvements ressemble au Hip-hop.

Animateur municipal = A.M

Animateur associatif ou auto-entrepreneur = A.A

Les périodes des TAPS 2018-2019

Dates d'inscription

P4 : du 4 mars au 12 avril inclus
P5 : du 29 avril au 28 juin

du 8 au 12 février inclus
du 5 au 9 avril inclus